

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
31 décembre 2008
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 31 décembre 2008, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Secrétaire général**

J'ai l'honneur de me référer à la lettre que je vous ai adressée le 19 décembre 2008 (S/2008/804) dans laquelle j'ai présenté un ensemble de mesures qui pourraient être prises pour appuyer la mise en œuvre du processus de paix de Djibouti et contribuer à assurer les conditions nécessaires au déploiement ultérieur d'une opération de maintien de la paix des Nations Unies en Somalie.

Je sais que le Conseil de sécurité examine en ce moment un projet de résolution qui prévoit notamment que l'Organisation des Nations Unies élaborerait et exécuterait un programme de soutien logistique à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM).

Sur la base des discussions menées à ce jour au Conseil de sécurité, j'ai le plaisir de vous informer que le Secrétariat a déjà pris des mesures pour assurer la fourniture d'un soutien logistique à l'AMISOM. À cet égard, il importe de noter qu'étant donné le temps nécessaire pour mettre en place les dispositions appropriées pour assurer les services requis, l'Organisation devra peut-être compter, à titre temporaire, sur les arrangements logistiques existants de l'AMISOM de sorte que le soutien logistique puisse être fourni sans interruption.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) **Ban Ki-moon**

